

Janvier
2017

Le Sgen-CFDT appelle de ses vœux la création de groupes de tutorat avec un référent adulte de la communauté éducative pour toute la durée de la scolarité au lycée général, technologique et professionnel.

Des élèves des trois niveaux pour :

- faire un point régulier sur les apprentissages,
- organiser les aides nécessaires,
- suivre les parcours (modules, engagements, parcours de santé...),
- aider à la construction du parcours d'orientation.

CE QUE LE TUTORAT MULTI-ÂGE GARANTIRAIT :

Un personnel référent sur la durée du lycée...

Un groupe de référence sécurisant, qui laisse le temps de construire les relations avec un adulte référent et d'autres élèves du lycée.

Plus de partage d'expérience, d'entraide, de solidarité entre élèves.

Des élèves que l'on connaît mieux.

Un lien plus facile et plus régulier avec les familles.

Moins de "paperasse".

Un dispositif qui prend place durant les heures d'accompagnement personnalisé et de vie de classe.

Une reconnaissance avec l'Isoc part variable ou une IMP.

POUR :

- repenser le rôle des conseils de classe et celui de professeur principal ;
- en finir avec la confusion entre accompagnement et soutien.

UN TUTORAT INTÉGRÉ DANS UN COMPTE PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT (CPA) :

Ouvert pour chaque élève en début de 2nde, il contiendrait ses « droits à accompagnement » décomptés en heures avec :

- une part fixe : un nombre minimal d'heures pour tous ;
- une part variable : en fonction des besoins identifiés par le référent du groupe, l'élève ou sa famille.

